

Strassen, le 16 mai 2022

Rapport de la réunion du Conseil d'administration du 16 mai 2022

Présents : André Hoffmann, Marie-Paule Hoffmann, Paul Marcy, Alex Goergen, Alwin de Prins, Caroline Weber, Lynn Spielmann, Carlo Goeres

Assistent : Ralf Lentz, Raymond Conzemius

Excusés : Michel Knepper, Fabienne Leukart, Romain Seil

1. Approbation du rapport de la réunion du Conseil d'administration du 25 avril 2022

Le rapport de la réunion du Conseil d'administration (CA) du 25 avril 2022 est approuvé.

2. Point d'avancement de la revue du Concept intégré

Le Directeur technique présente l'état d'avancement de la revue du Concept intégré pour le sport au Grand-Duché de Luxembourg, publié par le COSL en 2014. Une analyse SWOT du Concept intégré constitue le point de départ de la revue et de la proposition, laquelle sera donc une évolution du modèle actuel.

La structure du document en élaboration se matérialise en une vision principale, transposée en trois objectifs. Ces objectifs se déclinent en différents sous-objectifs, concepts et/ou axes à développer.

Lors de la mise en pratique il s'agira de mettre en avant différentes valeurs via une approche participative et intégrée de tous les acteurs de l'écosystème sportif grand-ducal, tout en respectant des priorités sociétales horizontales telles que p.ex. la protection de l'environnement, la santé publique, le bien-être de tous les citoyens ainsi que l'héritage et la durabilité.

Le CA valide l'approche globale, la vision ainsi que les 3 objectifs proposés. Les sous-objectifs, concepts et axes seront approfondis et développés dans la suite des travaux.

Les membres du CA remercient la Direction technique ainsi que tous les intervenants pour le travail déjà réalisé et les invite à poursuivre dans la voie entamée avec l'objectif de finaliser la revue du Concept intégré en 2023.



3. Budgets sportifs des athlètes membres des cadres du COSL

Le Directeur technique présente la proposition des budgets sportifs 2022 des membres des cadres élite et promotion du COSL ainsi que ceux prévus dans le cadre de mesures de développement.

Ces propositions ont été élaborées sur base de projets présentés par les fédérations, en tenant compte de ces derniers ainsi que des coûts y liés.

A noter qu'il a été retenu que les athlètes et fédérations ne devront présenter à l'avenir plus qu'un seul décompte commun pour le ministère des Sports et le COSL.

Le CA valide les propositions présentées.

4. Critères de sélection JPEE 2023

La Présidente du Bureau technique présente les critères de sélection pour les JPEE 2023 à Malta, lesquels ont été discutés et fixés en concertation avec les fédérations concernées.

A noter que certaines disciplines sportives n'ont jusque-là pas été reprises dans le programme des JPEE 2023. Les représentants du COSL, soutenus par d'autres CNO des JPEE, vont argumenter lors des réunions et comités prévus à cet effet, pour la réintégration de ces dernières.

La CA valide les propositions, lesquelles seront transmises dans les meilleurs délais aux fédérations concernées.

5. World Games Birmingham (USA)

Le CA valide le déplacement du Directeur technique aux prochains World Games auxquels Jenny Warling (Karate) représentera le Luxembourg.

6. Prochaine réunion bilatérale avec M. le ministre des Sports

Le CA valide les points que le COSL proposera au ministère des Sports pour l'ordre du jour de la réunion bilatérale du 15 juin.

7. Restructuration d'une fédération membre

Les membres du CA échangent sur les projets de restructuration d'une fédération membre.

Le CA entend les arguments en faveur de la restructuration et reconnaît que l'organisation actuelle génère des problématiques opérationnelles et technico-sportives.



Le CA souligne que la nouvelle structure proposée devra respecter les exigences de la Loi modifiée du 3 août 2005 concernant le sport et invite la fédération concernée à approfondir leurs réflexions sur la forme que cette dernière est censée prendre.

8. Rapport sur les réunions du Bureau exécutif, des Bureaux particuliers, des Commissions et Groupes de travail et autres rapports

p.m.

9. Divers

p.m.

Ralf Lentz